

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Double Licence Droit-Histoire de l'art et archéologie

Licence Droit



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

Les enseignements se répartissent entre les principales matières juridiques générales (Droit constitutionnel, Droit administratif, Droit civil, Droit des sociétés) et d'autres plus spécialisées telles que droit public du patrimoine, etc. En histoire de l'art et archéologie, de façon semblable, les étudiants suivent des enseignements généraux, tels que art antique, art médiéval, art des temps modernes, art contemporain, et peuvent ensuite approfondir leurs connaissances dans une série de spécialités, telles que marché de l'art et collections, objets d'art, institutions artistiques du XXe siècle. En outre, ils doivent tous suivre des cours de langue et l'informatique.

Du fait de sa spécificité cette formation correspond à une filière sélective qui accueille un effectif de soixante étudiants recrutés à l'échelon national parmi les titulaires du baccalauréat.

En cours de parcours, la validation de diplômes et la validation des acquis de l'expérience professionnelle sont possibles.

Cette double-licence est destinée à former des spécialistes dans deux champs disciplinaires, le droit d'une part et l'histoire de l'art et l'archéologie d'autre part. Ceux-ci trouvent leur point de convergence dans le domaine du patrimoine. La double-licence forme des juristes actifs dans les organismes culturels français comme internationaux (sociétés de vente volontaires de meubles, offices et chambres de commissaires-priseurs, Ministère de la culture ou services culturels des autres Ministères, associations et fondations d'entreprise). Elle est

habilitée par le Ministère de la Justice au titre des diplômes admis pour présenter le concours de commissaire-priseur.

Objectifs

Les objectifs professionnels consistent à former des juristes actifs dans les organismes culturels français et internationaux. Les institutions concernées sont les sociétés de ventes volontaires de meubles, les offices et chambres des commissaires priseurs, les collectivités territoriales, le Ministère de la culture ou les services culturels des autres ministères, les organismes privés (associations et fondations d'entreprise notamment) intervenant dans le secteur de la culture et du patrimoine, etc.

Le double cursus Droit - Histoire de l'art et Archéologie est habilité par le Ministère de la Justice au titre des diplômes admis en dispense des diplômes requis pour diriger des ventes volontaires aux enchères publiques.

Les + de la formation

Et après

Public cible



Etudiants

Pré-requis obligatoires

Diplôme requis : au minimum, un baccalauréat général avec mention Assez Bien

(la mention concerne les candidats déjà bacheliers ; les candidats en terminale sont sélectionnés au regard de leurs résultats de 1^{ère} et de terminale, pour un niveau équivalent).

La candidature à la L1 se fait via l'application Admission Post-Bac (Parcoursup), aussi bien pour les bacheliers de l'année que pour les étudiants en réorientation :

"<http://www.admission-post-bac.org>"

aux dates fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Saisissez votre dossier sur le site Parcoursup ; la procédure étant dématérialisée, n'envoyez aucun dossier.

Les candidats titulaires d'un bac ou d'un diplôme d'accès étranger doivent s'adresser à la Direction des Relations Internationales : <http://www.pantheonsorbonne.fr/international/venir-etudier/sinscrire-a-pantheon-sorbonne-a-titre-individuel/>

Contact(s)

Poursuite d'études

Le double cursus ouvre droit à l'entrée en M1 soit au Master Droit, option Histoire de l'art soit au Master Histoire de l'art, option Droit. Il permet également aux étudiants de faire acte de candidature, en premier rang, au master pro (M1 et M2) « Valorisation touristique des sites culturels » commun à l'UFR histoire de l'art et archéologie et à l'Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme (IREST), au Master 2 professionnel « Marché de l'art » et à d'autres Masters recherche et professionnels des UFR juridiques et de l' UFR histoire de l'art et archéologie.

Insertion professionnelle

De nombreux débouchés sont possibles, tout dépend de l'orientation donnée au parcours en complément ou en poursuite d'études et aux expériences extra-universitaires. Les expériences personnelles et professionnelles durant les études en lien avec le projet professionnel sont indispensables.

Métiers du secteur juridiques et judiciaires : Avocat, magistrat, greffier, juriste d'entreprise, conseiller juridique, notaire, clerc de notaire, huissier, clerc d'huissier, commissaire-priseur, mandataire/liquidateur judiciaire, conseiller en propriété industrielle, fiscaliste.

Métiers de la fonction publique : notamment ceux de la police et l'administration pénitentiaire; les métiers juridiques ou de la gestion administrative de la Fonction publique d'Etat, territoriale ,hospitalière, Ville de Paris.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris

